

Procès-Verbal du Comité Directeur Lundi 11 Mai 2020

Visio conférence

<u>Présents</u>: Jacques PHILIPPE – Franck JOUNIER – Dimitri BREHERET – Patrick ERRIEN – Mireille COURBOULAY – Franck BAUDRILLER – Pascal DUPE – Pascale SIMON – Sophie LAMBOUR – Christian RODET – Riccardo POZZETTO - Jean Paul BREMENT – Yves GARREAU - Didier AUBERT – Séverine AILLERIE – Patrick BABONNEAU – Thierry GATEFAIT – Alain GUERESSE – Touba HADDAD - Christine RULLIE – Lénaïc SORIN.

Excusés: Chantal BEAUQUIN - Dominique BOUDEAU - Sébastien LHERMITE

<u>Absents</u>: Jacques BALZAC – Alain PERRION

Invités: Yannick OLIVIER - Maxime LEROUX

ADOPTION DU PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 02 MAI 2020

Le procès- verbal du Comité Directeur qui s'est tenu le 02 Mai 2020 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

2. INFORMATIONS DU PRESIDENT

- Jacques PHILIPPE remercie les personnes qui ont animées les visioconférences sur la nouvelle offre de licences, la participation a ces réunions est très satisfaisante puisque 128 clubs sur 138 y ont participé.
- Notre assemblée générale aura très certainement lieu au Lycée la Joliverie à Saint Sébastien sur Loire, le 05 septembre avec une jauge de participants limitée.

3. DISPOSITIONS FINANCIERES 2020/2021

Franck JOUNIER commente le document (annexé au procès-verbal) qui a été adressé en amont de la réunion à tous les élus.

Licences

Franck JOUNIER indique que la méthode de tarification change à partir de la saison prochaine. Le prix des licences sera désormais décomposé entre un socle auquel s'ajoutera une extension suivant l'offre choisie.

Le socle est fixé à 13 euros (part comité départemental), c'est le montant qui a été calculé pour le juste équilibre des recettes globales sur nos licences.

La licence dirigeant, technicien, officiel, sera désormais vendue à 30,30 euros, contre 36,55 euros cette saison ce qui représente une baisse prévisionnelle des recettes de 6 000 euros environ. Cette baisse est compensée partiellement par une augmentation de l'extension sur la licence compétition U19 et + et la licence loisir, sans impacter les jeunes. Une perte prévisionnelle de 3 000 euros resterait à la charge du Comité.

Les autres tarifs évoluent en raison des augmentations des parts fédérales et/ou régionales.

Le prix des licences AS a été modifié par la F.F.B.B., baisse pour les U16 et +, hausse pour les U15.

Affiliations

Les tarifs des affiliations sont fixés par la F.F.B.B., une ligne « affiliation des établissements » a été ajoutée conformément à nos statuts.

E-Marque

Ajout d'un avertissement pour la 1ère fois en cas de e-Marque non déposée

Retour injustifié arbitres

Modulation des pénalités suivant le délai du retour

Stage arbitre

Le prix du stage arbitre débutant passe de 200 à 230 euros en raison de l'allongement d'une demi-journée du stage. La ligne « stage recyclage » est renommée « stage 1 journée »

Stage technique

Les tarifs seront votés ultérieurement en raison de la mise en place des brevets fédéraux et de leur gestion par la Ligue.

Fautes techniques et/ou Disqualifiante sans rapport

Franck JOUNIER indique qu'il est proposé comme la Ligue Régionale de fixer une pénalité financière pour la 2^{ème} Faute Technique et/ou Disqualifiante sans rapport (25 euros) et le 4^{ème} Faute Technique et/ou Disqualifiante sans rapport (100 euros).

Séverine AILLERIE demande s'il est possible de prévoir une pénalité pour la 3^{ème} faute technique et/ou Disqualifiante sans rapport.

Franck JOUNIER signale que pour la 3^{ème} faute technique et/ou Disqualifiante sans rapport, cela dépend de la Commission Régionale de Discipline conformément aux règlements de notre Fédération.

A la demande de Alain GUERESSE, Yannick OLIVIER fait part d'une proposition de modification supplémentaire :

1er Retard de saisie de résultats (prix par résultat manquant), retard de saisie 3x3 sur Event Maker **et non envoi au** Comité des feuilles de match 3x3 et fiches de résultats 3x3" = Avertissement

2ème Retard de saisie de résultats et suivants (prix par résultat manquant), retard de saisie 3x3 sur Event Maker et non envoi au Comité des feuilles de match 3x3 et fiches de résultats 3x3" = 10 euros

Didier AUBERT s'interroge sur l'absence du prix des locations des paniers « décathlon ».

Franck JOUNIER lui indique que cela sera rajouté.

Les dispositions financières pour la saison 2020/2021 sont adoptés à l'unanimité des Membres présents.

4. MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES – 2020/2021

Patrick ERRIEN rappelle que le document de synthèse (annexé au procès-verbal) a été réalisé en collaboration avec les Présidents des Commissions concernés.

Un des changements est l'élargissement des plages horaires en U09 et U11. Pour les U09, le point a été évoqué au dernier bureau, et il a été décidé, pour les U09, de proposer les horaires (début de match) 10H – 18H le samedi et 10H-12H le dimanche.

Alain GUERESSE indique que beaucoup de changements sont proposés dans les règlements sportifs 3x3.

Les règlements sportifs pour la saison 2020/2021 sont adoptés à l'unanimité des Membres présents.

5. INFORMATIONS DU DIRECTEUR

- Open de France : nous sommes en attente d'une décision fédérale pour le maintien ou non de cet évènement.
- Personnel: une réunion du personnel avec le Président a eu lieu le 07 mai dernier, l'activité partielle est maintenue dans les mêmes proportions qu'actuellement jusqu'à fin mai. Le Comité Départemental reste fermé jusqu'à fin mai. Une permanence téléphonique et la réponse aux mails restent assurées.

Yannick OLIVIER signale que Guénaël LAHONDA est en arrêt maladie jusqu'à fin mai.

Yannick OLIVIER et Maxime LEROUX seront présent une demi-journée par semaine.

6. ATTRIBUTION ORGANISATION ASSEMBLEE GENERALE 2021

- Jacques PHILIPPE informe les élus que les candidatures des clubs de ANCENIS, COUERON (CTC POLE WEST NANTAIS) et LES SORINIERES ont été reçues suite à l'appel à candidature.
- Patrick ERRIEN rappelle que le club d'ANCENIS a accueilli la saison passée les finales de Coupe de Loire Atlantique.

Après échanges et débat, le comité directeur décide à l'unanimité de :

- Confier l'organisation de l'Assemblée Générale 2021 au club de l'ES COUERON (CTC POLE WEST NANTAIS)
- Proposer en priorité lors du prochain appel à candidature pour l'Assemblée Générale 2022, l'organisation au club des SORINIERES.

7. QUESTIONS DIVERSES

- Jacques PHILIPPE indique que le prochain Comité Directeur prévu le 26 mai sera reporté en Juin (date à définir) et si possible en présentiel. Celui-ci sera consacré à l'approbation du budget réalisé et du budget prévisionnel.
- Alain GUERESSE demande si les règlements sportifs et les dispositions financières seront diffusées avant le 1^{er} Juillet pour que les clubs en disposent avant les engagements.
 - Jacques PHILIPPE indique que cela ne pose pas de problème dans la mesure où leur approbation est de la compétence du Comité Directeur.
 - Yannick OLIVIER s'occupera de préparer les différents envois, il indique cependant qu'il faudra attendre de recevoir les directives fédérales, liées aux directives ministérielles, afin de pouvoir communiquer aux clubs les dates d'engagement des équipes, qui pourraient être reportées.
- Alain GUERESSE signale que sa commission n'a pas pu promouvoir le championnat 3x3 pour la saison prochaine et les modifications de celui-ci lors des réunions de secteur qui ont été annulées.
 - Désormais, le championnat 3x3 se déroulera sur 8 journées maximum qui sont fixées en dehors du calendrier 5x5.

Un flyer est prêt et sera envoyé aux clubs, Alain GUERESSE souhaiterait qu'un moment soit trouvé pour l'envoi de se flyer, en dehors des envois actuels (licences, affiliations) pour éviter que les clubs ne s'y perdent.

Également, il propose la mise en place de visioconférences (sur le même modèle que celles faites pour les licences).

Franck JOUNIER souhaite qu'une coordination des informations soit réalisée avec Yannick OLIVIER et Jacques PHILIPPE pour que lors de ces réunions, d'autres informations de commissions puissent être diffusées.

- Alain GUERESSE informe le comité directeur qu'un article sur le travail effectué par la Commission « développement du nord-est » paraitra prochainement dans Ouest France.
- Patrick BABONNEAU interroge le Président si des clubs sont d'ores et déjà en difficulté financière et si le Comité avait prévu quelque chose à ce sujet.

Jacques PHILIPPE lui répond, qu'à ce jour, il n'a pas eu d'appel de club en grande difficulté. Cependant, certains s'inquiètent pour leur équilibre financier en raison de l'annulation de leurs festivités (lotos, tournois, fêtes ...).

Il rappelle qu'un fonds « Retour au jeu » a été créé par la Fédération et qu'il sera doté de 1 000 000 euros pour les clubs jusqu'au 30 juin 2021. Un fonds départemental de 30 000 euros a été budgétisé pour la saison 2020/2021.

La séance est levée à 19H25

Le Président du Comité Jacques PHILIPPE Le Secrétaire Général Patrick ERRIEN